

Extrait de délibération

Identifiant
2024-03-02

Bureau syndical 11 mars 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi onze mars à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation : 5 mars 2024 Pouvoirs : 0
Nombre de délégués en exercice : 11 Absents, excusés : 4
Présents : 7 Votants : 7

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie	RIMBEAU Jean-Pierre,	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie	BOUCHER Hervé-Loïc, BACLE Jérôme NOLOT Monique,	

La démarche ABC'Terre

La démarche ABC'Terre est une démarche récente expérimentée depuis peu sur quelques territoires Lauréats dont celui du Thouarsais. Elle se déploie aujourd'hui sur d'autres territoires comme sur le territoire de la Rochelle. Celle-ci est portée conjointement par Agro-Transfert et la Chambre d'Agriculture Charentes-Maritimes-Deux-Sèvres qui dispose d'un référent expert formé au déploiement de la méthode.

Cette méthode étudie l'évolution du stock de carbone des sols cultivés au regard des pratiques agricoles. Cela permet de faire un bilan de gaz à effet de serre (GES) des systèmes de culture à l'échelle d'un territoire agricole. Ce travail d'état des lieux débouchera en une projection à 30 ans sur deux scénarios : **laisser-faire ou agir**.

Cette démarche totalement participative a pour vocation de mettre en place des expérimentations et des formations afin de valoriser et partager les démarches des agriculteurs du territoire qui le souhaitent.

En détail, la méthode ABC'Terre constitue à :

- la récupération des données RPG (données PAC des 3 dernières années) et RRP (typologie des sols)
- l'intégration des données de la BDAT (teneur en carbone des sols agricoles)
- l'expertise agricole (pratiques culturales)

La démarche :

1. Le diagnostic initiale (simulation sur 30 ans)
2. L'atelier de concertation (agriculteur volontaire)
3. La simulation des pratiques alternatives
4. L'atelier de concertation autour des diagnostics alternatifs

L'ensemble pour en finalité pouvoir calculer le taux d'émission directe et indirecte

Le budget sur le territoire du Pays de Gâtine :

L'estimation de ce projet est définie au regard de deux points caractéristiques du territoire qui sont ressortis lors de l'étude des éléments pré-transmis :

- Le territoire du pays de Gâtine est très vaste et il y a deux fois plus de pluie entre le Nord Est du territoire (550 mm) et le sud (entre 1000 et 12000 mm). Cela nécessitera sans doute de couper le territoire en 2 pour l'analyse.
- Le territoire comprend une grande proportion de prairies temporaires et permanentes. La méthode ABC'TERRE n'étant paramétrée que pour la partie Grandes Cultures, il nous faudra faire appel à une autre méthode pour évaluer le stockage de Carbone et les émissions de GES sous ces prairies.

Budget prévisionnel :

Dépenses HT		Accusé de réception en préfecture		Recettes HT	
		079-200072189-20240311-2024-03-02-DE			
Chambre d'agri 79 / Agro-Transfert		Date de télétransmission : 12/03/2024		Leader (35%)	
		Date de réception en préfecture : 12/03/2024		Fonds Vert (Ingénierie) (45%)	
				Autofinancement (20%)	
TOTAL		36 966,50 €		TOTAL	
				12 938,27 €	
				16 634,93 €	
				7 393,30 €	
				36 966,50 €	

Le Bureau Syndical valide ce projet et autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration de ce projet.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Didier GAILLARD
 Président,